

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Poignée de recettes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248101>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le droit de porter comme les évêques l'anneau, la crosse et la mitre. (Ann. Ord. Praem, I, 219.) De son côté, par acte donné à Constance, le 4 mai 1414, l'empereur Sigismond avait déjà pris l'abbaye de Bellelay sous sa protection, ratifié les priviléges accordés à ce monastère par ses prédécesseurs, défendu à tous ses sujets ainsi qu'à ses villes impériales de Berne et de Soleure de troubler l'abbaye dans l'exercice de ses droits et ordonné au contraire de la protéger contre tous. (Trouillat, V, 240.)

(A suivre)

JECKER, curé.

## Les cloches tubulaires

Dans deux numéros de la Revue scientifique *La Nature* (n° du 2 septembre 1893 et du 8 janvier 1898), nous trouvons sur ce nouveau genre de cloches des renseignements capables d'intéresser les lecteurs :

Les cloches tubulaires ont été inventées récemment par Harrington, constructeur anglais, dans l'intention principale d'obtenir enfin des carillons, non plus d'une justesse douteuse comme celle de la plupart des anciens, même les plus fameux, mais d'une justesse absolue et mathématique. Au lieu de la forme traditionnelle, il a dû donner à ces nouvelles cloches la forme cylindrique ou tubulaire, très ressemblante à celle d'un gros tuyau d'orgue. Ces tubes sont coupés à des longueurs qui déterminent exactement l'acuité ou la gravité de la note qu'ils ont à produire.

Quant à la force ou intensité de ces notes, elle dépend de l'épaisseur du tube et de son diamètre : avec une épaisseur de 9 à 10 millimètres seulement et un diamètre de 10 centimètres, le son serait, dit-on, assez fort pour s'entendre, en plaine campagne et par un temps calme, jusqu'à cinq kilomètres à la ronde. Le timbre métallique est d'une grande douceur ; il dépend, dans ces cloches comme dans les autres, de la composition de l'alliage qu'emploie l'inventeur et qui reste son secret.

La sonnerie se fait par un marteau à tête de buffle frappant les tubes un peu au-dessous de leur point d'attache. Ce marteau a la forme et l'agilité des marteaux de piano, et il est mis en mouvement sans la moindre peine par le moyen, soit d'une petite corde tirée à la main, soit d'une vergette ou d'un fil électrique aboutissant aux touches d'un clavier. Ce mécanisme, on le voit n'a rien que de très simple ; le jeu en est assuré et son installation est des moins encombrantes.

pour cette pauvre tête si secouée ; seulement, elle lui faisait une ombrelle, avec un journal. Et soudain, une voix trop connue retentit derrière elle.

— Te v'là donc revenue, not'voisine ? J'te crovais partie du pays !

Elle répondit, fort digne :

— Vous savez bien, monsieur Parisot, que je n'étais allée à Paris que pour soigner mon frère.

— Oui, oui... Quand une jeunesse a envie de filer à Paris, elle trouve toujours de bon prétextes !

Et il allait continuer de la railler : mais Firmin s'éveillait ; et ce fut à lui qu'il s'en prit :

— Comment qu'ils t'ont donné les galons, à toi, et pas à Césaire ? C'est une injustice !

Fort doucement Firmin expliqua qu'on ne savait jamais très bien le pourquoi des choses dans la vie militaire. Et, comme un homme d'équipe apportait la valise de Marce-

L'installation des tubes sonores n'est pas plus compliquée.

Si l'aspect de ces nouvelles cloches n'a rien du pittoresque traditionnel des cloches anciennes, elles offrent en compensation trois avantages inappréciables : 1<sup>e</sup> Elles sont incomparablement moins lourdes que les anciennes. Ainsi, la cloche tubulaire qui donne, par exemple, la note *do* ne pèse que quarante kilogrammes, tandis que la même note avec l'ancien modèle, exige six fois plus, pas moins de deux cent cinquante kilos, un quart de tonne. Par suite, afin qu'un clocher ou un beffroi puisse supporter le poids d'un carillon de quelques notes, il faut avec les lourdes cloches anciennes des constructions d'une solidité exceptionnelle, et encore la volée des grandes cloches finit par les ébranler sérieusement. Avec les cloches nouvelles, rien de pareil n'est à battre ni à craindre, et, de plus, leur pose est aussi aisée que celle des autres est pénible et dangereuse : enfin, l'espace occupé par les nouvelles est aussi restreint que celui des anciennes est copieux.

2<sup>e</sup> Elles sont d'un bon marché qui les met à la portée des moindres bourses. Cela résulte évidemment du métal employé qui est moindre, de la sûreté de la fabrication et de la simplicité des installations ainsi que de la sonnerie. On peut, du reste, s'assurer des prix exacts en demandant des catalogues à Paris, à MM. Château père et fils, qui ont posé le carillon de l'hôtel-de-ville de Levallois-Perret, ou, si l'on préfère, au R. P. Supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur à Montmartre, qui vient d'employer ce système pour une petite sonnerie d'horloge dans la basilique.

3<sup>e</sup> Elles donnent des sons parfaitement homogènes par le timbre et par l'intensité. Cela ne pouvait s'obtenir avec les anciennes, qui très tintentes dans les notes graves, résonnent trop et trop loin, et, au contraire, dérisoirement maigres dans les notes hautes, ne se font entendre que de très près et plus du tout un peu loin. Ces effets proviennent naturellement de la quantité si différente de leur matière sonore. Dans les cylindres, au contraire, cette quantité n'a qu'une quantité très peu différente en longueur ; car en épaisseur et en diamètre, elle peut rester identique, comme on le voit au carillon cité de Levallois-Perret, où, entre la note la plus basse *sol*<sup>2</sup> et la plus haute *do*<sup>3</sup>, les différences de longueur sont : 2 mètres 145 pour le *sol*<sup>2</sup> et 1 mètre 425 pour le *do*<sup>3</sup>, l'épaisseur et le diamètre étant les mêmes pour les seize cloches de ce carillon.

4<sup>e</sup> Enfin, la sonnerie est si douce, si agile, que ce n'est plus à un robuste sonneur qu'on est obligé de la confier, mais on peut la donner à un enfant, qui, à son aise, pourra lancer

line, la jeune fille entra dans la chaumiére. Alors, Firmin se souleva un peu plus ; et, très grave :

— Je ne dormais qu'à moitié, tout à l'heure. Et ce n'est pas gentil ce que vous avez dit à ma sœur... Et... et ça ne me plaît pas, entendez-vous, monsieur Parisot !

Le vieux Parisot n'en put, d'abord, croire ses oreilles. Ce gamin, qui osait lui parler si vivement !...

— Ah ça, petit...

— Il n'y a pas de « ah ça, petit ! » Ça ne me convient plus que vous tourmentiez Marceline ! Et ça ne convient pas davantage à votre fils ! Et que ça soit une affaire finie !

Le vieux paysan s'éloigna de la baie, en grognant, et avec l'espérance que son fils, enfin seul à Paris, allait se dégourdir : mais il n'osa plus, désormais, adresser de méchancetés à la jeune fille.

(La suite prochainement.)

ses cloches à toute volée, ou plutôt à un artiste qui, assis devant son clavier, pourra sans souffrir jouer religieusement, sur cet organe d'airain, toutes les mélodies du plain-chant et de la vraie musique sacrée.

C. D.

### Poignée de recettes

Et d'abord, puisque nous commençons à être un peu un pays de machines, parlons du *nettoyage des courroies de transmission*. — On lave d'abord les cordes dans l'eau chaude avec du savon et une brosse dure, et tandis qu'elles sont encore humides, on les frotte avec une solution d'ammoniaque pour extraire l'huile qui se trouve dans les fissures. Puis on rince les cordes dans une suffisante quantité d'eau tiède, et on les tend convenablement pour les sécher.

Avant que les cordes soient complètement sèches, on les enduit de la composition suivante qui lui conserve en bon état : 1 kilo caoutchouc, chauffé à 50 degrés, mélangé avec 1 kilo d'huile de térbenthine rectifiée. Lorsque ces deux substances sont bien amalgamées, on ajoute 780 grammes de colophane, et quand celle-ci est fondue, 750 grammes de cire jaune.

D'autre part, on fait fondre un kilo et quart de suif dans 3 kilos d'huile de foie de morue, et on ajoute ces nouveaux ingrédients à la première composition en remuant vigoureusement. Lorsque cet enduit est employé pour la première fois, on l'applique aussi à la partie extérieure des lanières, mais après, on n'en frotte plus que la partie intérieure. Le procédé est excellent, car cet enduit remplace le tannin qui est extrait du cuir, empêche les courroies de glisser et leur donne l'élasticité nécessaire.

*Pour combattre le lombago.* — Frictionner la région malade avec de l'eau-de-vie camphrée et recouvrir de oœuf. En cas de douleurs un peu vives appliquer des sacs de sable chaud ou des linge chauffés et chercher à provoquer une bonne transpiration. Le thé chaud rend de bons services dans ces cas là.

*Afilage des instruments.* — Pour bien affiler les outils tranchant, M. Bourdais conseille de les tremper, avant le repassage et pendant trois quarts d'heure, dans de l'acide chlorhydrique étendu de neuf fois son volume d'eau.

*Moyen d'obtenir la cire la plus pure.* — Au lieu de jeter les gâteaux dans l'eau bouillante, on les enferme dans des sacs de forte toile qu'on plonge dans les chaudières pleines d'eau en ébullition. La cire passe à travers la toile et vient à la surface du liquide ; tous les corps étrangers qu'elle pouvait contenir restent dans les sacs. Ainsi traitée, la cire n'a besoin que d'une seule fonte pour être suffisamment propre.

Quelques mots à propos du pétrole. Et d'abord, comment nettoie-t-on les lampes à pétrole et comment obtient-on du pétrole sans odeur ?

*Le pétrole sans odeur.* — La lampe à pétrole est aujourd'hui la plus répandue. Depuis le pétrole ordinaire jusqu'aux produits les plus raffinés qu'on en tire, les différents liquides employés présentent, à peu près tous, le même inconvénient, une odeur insupportable. Mais on peut éviter ce désagrément avec la plus grande facilité.

